

SURVEILLANCE SANITAIRE en BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Point n°2019/37 du 12 septembre 2019

POINTS D'ACTUALITÉS

« Zéro alcool pendant la grossesse », l'entourage peut y aider

[\(lien\)](#)

L'ensemble des départements de Bourgogne-Franche-Comté ont été concernés par les deux canicules (A la Une)

Dépistage du VIH et découvertes de séropositivité VIH à Paris, données 2018

[\(lien\)](#)

| A la Une |

Impact des deux canicules 2019 sur la mortalité

En France métropolitaine, les mois de juin et juillet 2019 ont été marqués par deux canicules très étendues et intenses : la première canicule (dépassement des seuils d'alerte du 24 juin au 7 juillet) a été aussi intense que les canicules de 2015 et 2018, mais d'une durée plus brève ; la seconde canicule (dépassement des seuils d'alerte du 21 au 27 juillet) a été d'une intensité comparable à 2003, mais d'une durée nettement plus courte. Pour la première fois depuis la mise en place du Plan national canicule (PNC) en 2004, respectivement 4 et 20 départements, représentant 7 % et 35 % de la population Française métropolitaine, ont été placés en vigilance rouge, compte-tenu des températures diurnes exceptionnelles.

Pour les départements concernés par ces deux canicules, 1 435 décès en excès ont été observés : cette estimation du nombre de décès en excès est comprise entre 592 et 2 187 du fait de l'incertitude statistique (intervalle de confiance à 95 %, noté [592-2 187]). Dans les départements en vigilance rouge, l'estimation est de 572 décès en excès, soit une surmortalité d'environ 50 % plus élevée que la moyenne des départements touchés.

La première canicule totalise 567 décès en excès, et la deuxième 868 décès en excès : les 75 ans et plus représentent la majorité

des décès en excès (974 décès, surmortalité relative de +9 %) pour les deux vagues, mais les 65-74 ans ont l'impact relatif le plus important (332 décès, +13 %), notamment lors de la deuxième canicule (+16 %). La surmortalité relative chez les 15-44 ans (50 décès, +12 % sur l'ensemble des deux vagues) est également importante, notamment lors de la première canicule (+17 %).

L'ensemble des départements de Bourgogne-Franche-Comté ont été concernés par les deux canicules. Lors de la deuxième canicule, le département de l'Yonne (89) a été placé en vigilance rouge à cause de températures diurnes extrêmes (pic à 41,6°C observé le 25 juillet).

L'excès de décès est estimé à 83 décès [17-155] en Bourgogne-Franche-Comté, soit une surmortalité régionale de +7 % sur les deux périodes : la première canicule totalise 34 décès et la seconde 49 décès. Pour comparaison, l'excès de mortalité pour la canicule du 24 juillet au 9 août 2018 était évalué à 168 décès [72-235] (surmortalité relative de +19%). L'impact régional concerne plutôt les personnes âgées de 65 ans et plus. Aucune surmortalité n'est observée dans l'Yonne, même pour la 2^{ème} canicule pendant laquelle le département avait été placé en vigilance rouge.

| Veille internationale |

Sources : Organisation Mondiale de la Santé (OMS), European Centre for Disease Control (ECDC)

06/09/2019 : L'ECDC publie une mise à jour des maladies transmissibles telles que les infections à Vibrio en mer Baltique, le virus du West Nile avec 56 cas supplémentaires entre le 30/08 et 05/09/19, la tularémie en forte croissance en Suède, le MERS-CoV avec 6 cas dont 2 décédés en Arabie-Saoudite le mois dernier, la poliomyélite avec 15 nouveaux cas au mois d'août au Pakistan et en Afghanistan [\(lien\)](#).

09/09/2019 : L'OMS publie un communiqué de presse sur les mesures de prévention du suicide : en progrès dans certains pays mais il faudrait faire beaucoup plus [\(lien\)](#).

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans la région : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2016-2019, données arrêtées au 12/09/2019

		Bourgogne Franche-Comté																			
		21		25		39		58		70		71		89		90		2019*	2018*	2017	2016
		M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM		0	2	0	3	0	2	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0	11	15	20	22
Hépatite A		0	2	0	5	0	3	1	2	0	3	1	3	0	4	0	0	22	58	65	38
Légionellose		0	12	0	10	0	3	0	5	0	8	0	10	0	8	0	6	62	120	129	74
Rougeole		0	3	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2	0	0	0	2	9	28	1	3
TIAC ¹		0	8	0	10	0	1	0	1	0	2	0	5	0	6	0	3	36	47	33	37

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

* données provisoires - Source : Santé publique France

| Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 12h les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau 3 « alerte canicule » d'après la carte vigilance éditée par Météo-France à 16h. La surveillance Sacs s'exerce du 1^{er} juin au 15 septembre.

L'objectif du **système d'alerte canicule et santé (Sacs)** piloté par Santé publique France en lien avec Météo-France est d'anticiper les périodes où la chaleur présente un risque pour prévenir la population, en rappelant les mesures de protection. Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge). Le niveau est évalué chaque jour au niveau départemental. En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la **morbidity** est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La **mortalité** n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance.

D'après Météo-France : Vigilance verte pour le paramètre canicule

Poursuite de la hausse des températures sur la majeure partie du pays avec un maximum samedi et dimanche. Pas de risque de canicule.

- La surveillance canicule se termine le 15 septembre -

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site <http://www.atmosfair-bourgogne.org> pour la Bourgogne et www.atmo-franche-comte.org pour la Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (SurSaUD®) |

Les indicateurs de la SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®) présentés ci-dessous sont :

- le nombre de passages aux urgences par jour, (tous âges et chez les 75 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les services d'urgences adhérant à SurSaUD®
- le nombre toutes causes par jour (tous âges et chez les 65 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les associations SOS Médecins adhérant à SurSaUD®
- le nombre de décès des états civils informatisés par semaine

Commentaires :

L'analyse de l'évolution récente de l'activité des services d'urgences (figures 1 et 3), des associations SOS Médecins (figures 2 et 4) et de la mortalité (figure 5) ne montre pas d'augmentation globale inhabituelle cette semaine en Bourgogne-Franche-Comté.

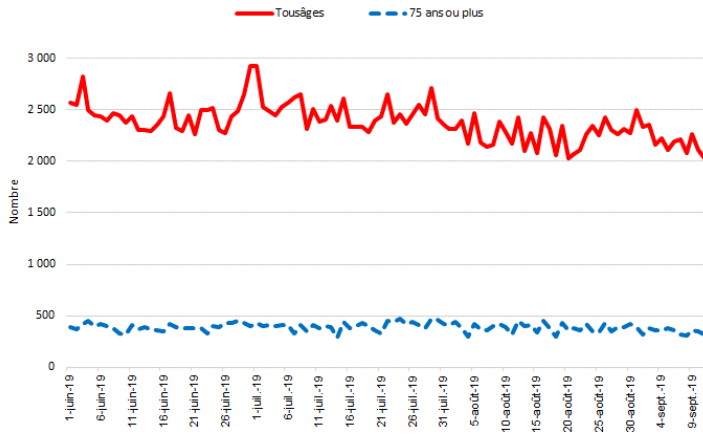
La surveillance canicule s'arrête cette semaine. Un bilan des deux épisodes de canicule sera publié prochainement : la méthode des moyennes historiques permet de quantifier l'excès de mortalité éventuel sur la période de la vague de chaleur, par comparaison aux années précédentes, pour les jours de dépassement des seuils d'alerte et les 3 jours suivants (afin de prendre en compte le décalage des manifestations sanitaires).

Complétude :

Les indicateurs des centres hospitaliers de Dijon (Pédiatrie), Nevers (Pédiatrie) et la Polyclinique Sainte-Marguerite d'Auxerre n'ont pas été pris en compte dans la figure 1.

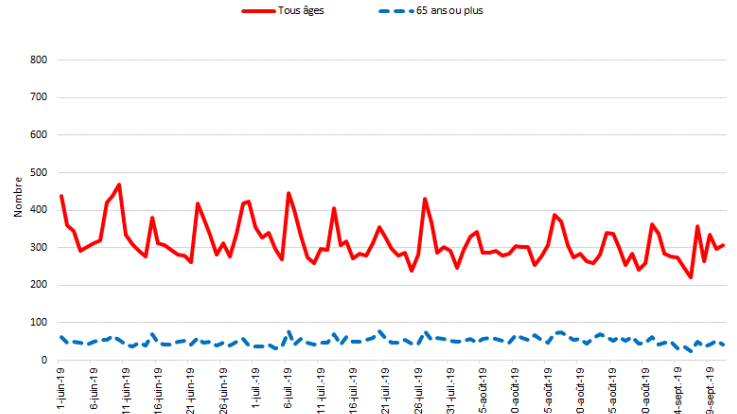
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : OSCOUR®)



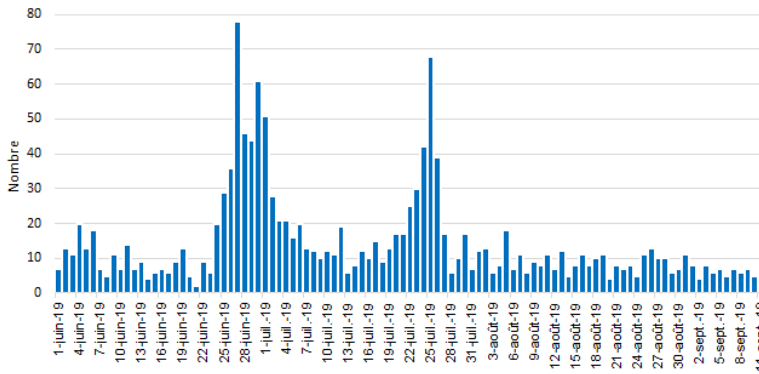
| Figure 2 |

Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus (Source : SOS Médecins)



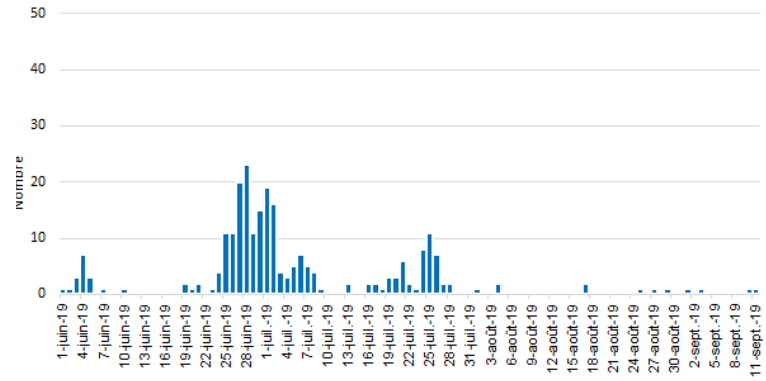
| Figure 3 |

Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) de Bourgogne-Franche-Comté (Source : OSCOUR®)



| Figure 4 |

Nombre d'actes journaliers SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, et déshydratations) de Bourgogne-Franche-Comté (Source : SOS Médecins)



| Figure 5 |

Nombre hebdomadaire de décès issus des états civils de Bourgogne-Franche-Comté, nombre de décès attendus d'après le modèle Euromomo (en bleu) et seuil à 2 écarts-types (en rouge) (Source : Insee)

Le nombre de décès de ces 3 dernières semaines doit être considéré comme provisoire car une partie de ces décès n'a pas encore été remontée à la Cellule régionale

